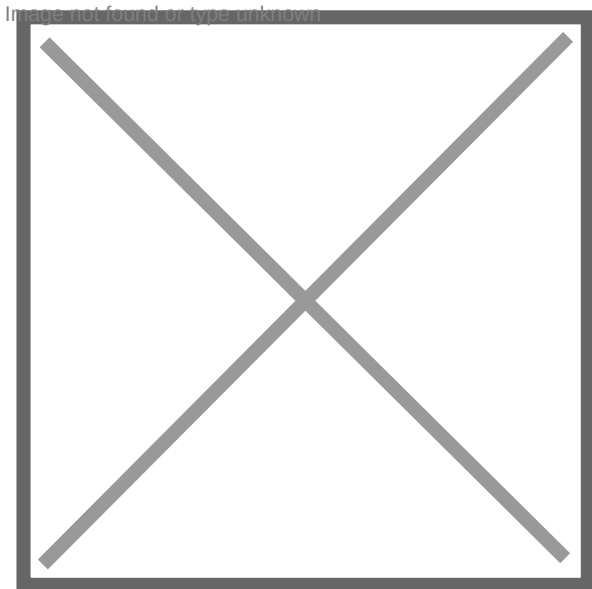




Frais réels : trajet voiture + repas

Par **francinem**, le **20/05/2015** à **14:45**

Bonjour,

Voici ma situation :

1/ J'utilise mon véhicule personnel tous les jours pour me rendre sur mon lieu de travail situé à 11 km de chez moi. Je pourrais utiliser les transports (comprenant 2 métros + 1 RER + 20 mn de marche à pied hors transports), mais mon temps de transport serait multiplié par deux, passant de 30 mn à 1h/1h15.

De plus je travaille presque systématiquement le week-end, la plupart du temps en soirée ou le dimanche après-midi (lorsqu'il y a moins de transports...). C'est pourquoi j'ai choisi de me rendre en voiture sur mon lieu professionnel.

Dans ces conditions, puis-je déclarer mes frais réels ? Si oui, quels sont les justificatifs à produire précisément ?

Je ne dispose que de quelques factures de plein d'essence...

Mon employeur doit-il me fournir une attestation ? Si oui, quelles informations doivent paraître dans cette attestation ?

2/ Par ailleurs, je déjeune tous les midis sur mon lieu de travail car je ne peux retourner déjeuner chez moi (contraintes horaires et distance), je n'ai pas non plus de ticket restaurant et je ne consomme presque qu'exclusivement de la nourriture "personnelle" (que j'apporte de chez moi). Est-ce que je peux tout de même déclarer mes frais de nourriture ?

À quelle hauteur précisément ? 4,60 ou 4,65 € par repas ?

Et comment le justifier, puisque je ne dispose d'aucune facture... ?

Je vous remercie d'avance de l'aide que vous pourrez m'apporter !